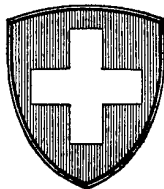


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 1^{er} mai 1937

Demande déposée: 13 février 1936, 18½ h. — Brevet enregistré: 15 février 1937.

BREVET PRINCIPAL

MARTEL WATCH CO. S. A., Les Ponts-de-Martel (Neuchâtel, Suisse).

Montre à chronographe.

La présente invention a pour objet une montre à chronographe dans laquelle le chronographe comprend des organes pour l'indication des temps en heures, minutes et secondes, l'organe indiquant les heures étant porté par une roue qu'un renvoi, porté par une bascule que commande une roue à colonnes, peut relier à une roue d'un train qui comprend le barillet de la montre. Cette montre est caractérisée en ce que la susdite roue d'un train qui comprend le barillet est l'un des mobiles de la minuterie et en ce que ladite bascule, montée sous la platine, est commandée par une tige traversant au moins la platine et appartenant à une bascule qui est située du côté des ponts du mouvement ainsi que la roue à colonnes qui la commande.

Le dessin annexé représente, à titre d'exemple, une forme d'exécution de l'objet de l'invention, par une vue en plan montrant le dessous de la platine d'une montre-bracelet.

La platine 1 est logée dans une boîte 2 qui présente un canon 3 suivant l'axe de la

tige de remontoir et qui est traversée par un poussoir 4 qui commande une roue à colonnes sur la face non visible de la montre et un poussoir 19 commandant, sur cette face non visible, les marteaux servant à la remise à zéro des aiguilles du chronographe et de son compteur des minutes, et, sur la face visible, le marteau 16 articulé sur la vis à repos 17 et soumis au ressort 18 tendant à faire ressortir le poussoir.

Une bascule 6, mobile autour d'un excentrique réglable 8, est soumise à un ressort 7 qui, dans la position représentée, l'appuie contre une butée réglable 9. Cette bascule, dont le jeu en hauteur est déterminé par une vis à repos et tête plate 20, porte un renvoi 10 qui engrène constamment avec une roue 11a solidaire de la roue à canon 11 en prise avec le pignon 14 de la roue de minuterie 15. Dans la position représentée, le renvoi 10 engrène, d'autre part, avec une roue 12 de même grandeur que la roue 11a, munie d'un cœur 13 destiné à coopérer avec le marteau 16. La roue 12 fait ainsi un tour en 12 heu-

res, mais pourrait être dans tout autre rapport de transmission avec la roue 11a de manière qu'elle fasse, par exemple, un tour en 24 heures. Cette roue 11a a un pas relativement petit.

Une tige 5, appartenant à une bascule située sur l'autre côté du mouvement, c'est-à-dire du côté des ponts, traverse la platine et, selon le calibre dont il s'agit, le pont de barillet, et pénètre avec jeu dans un trou de la bascule 6. Elle lui transmet ainsi les mouvements qui sont imprimés à la bascule du côté des ponts par une roue à colonnes à deux temps disposée également sur la face invisible du mouvement.

Cette bascule, directement commandée par cette roue à colonnes est, par exemple, la bascule qui porte le renvoi d'embrayage du chronographe.

Le renvoi et la bascule 6 pourraient aussi être disposés de manière que le renvoi relie la roue 12 à une roue de la minuterie autre que la roue à canon ou à toute roue supplémentaire recevant son mouvement, comme celles de la minuterie ordinaire, de la chausée, directement ou indirectement.

On comprend qu'il s'agit d'un chronographe à deux temps, mise en marche et arrêt, mais pourvu de moyen de remise à zéro facultative. Toutefois, le dispositif de la bascule 6 peut aussi s'adapter à un chronographe à trois temps, le marteau 16 étant dans ce cas commandé par la roue à colonnes en l'absence du poussoir 19.

L'avantage de cette construction sur les chronographes à compteurs d'heures connus réside en la simplicité de la fabrication et les facilités de disposition dans les calibres divers. En effet, l'axe de la roue 12 ne traversant pas la platine, on peut plus facilement lui donner la position que l'on désire. Par exemple, dans le cas où l'organe du chronographe indiquant les minutes a son axe situé en plan sur le prolongement de l'axe de la tige de remontoir, symétriquement à l'axe d'une aiguille des secondes ordinaire, on peut placer l'axe de l'organe du chronographe

indiquant les heures, organe qui est ici la roue 12, de manière qu'il soit situé en plan sur l'un des rayons menés, perpendiculairement audit prolongement, par l'axe commun aux organes indicateurs ordinaires des minutes et des heures.

REVENDEICATION:

Montre à chronographe dans laquelle le chronographe comprend des organes pour l'indication des temps en heures, minutes et secondes, l'organe indiquant les heures étant porté par une roue qu'un renvoi, porté par une bascule que commande une roue à colonnes, peut relier à une roue d'un train qui comprend le barillet, caractérisée en ce que la susdite roue d'un train qui comprend le barillet est l'un des mobiles de la minuterie et en ce que ladite bascule, montée sous la platine, est commandée par une tige traversant au moins la platine et appartenant à une bascule qui est située du côté des ponts du mouvement ainsi que la roue à colonnes qui la commande.

SOUS-REVENDEICATIONS:

- 1 Montre selon la revendication, caractérisée en ce que le mobile de minuterie fiable par renvoi à l'organe indiquant les heures est la roue à canon.
- 2 Montre selon la sous-revendication 1, caractérisée en ce que la roue à canon est solidaire d'une roue dentée dont le pas est relativement petit et qui engrène avec le renvoi de la bascule.
- 3 Montre selon la revendication dans laquelle l'organe du chronographe indiquant les minutes a son axe situé en plan sur le prolongement de l'axe de la tige de remontoir, caractérisée en ce que l'axe de l'organe du chronographe indiquant les heures est situé en plan sur l'un des rayons menés, perpendiculairement audit prolongement, par l'axe commun aux organes indicateurs ordinaires des minutes et des heures.

MARTEL WATCH Co. S. A.

Mandataire: A. BUGNION, Genève,

